

Opposition

RHM à la conquête de l'Ogooué-Ivindo

C.O.
Libreville/Gabon

UNE délégation du Rassemblement Héritage et Modernité (RHM), formation politique membre de la Coalition pour la nouvelle République (CNR), conduite par son président, Alexandre Barro Chambrier, a séjourné, récemment, dans la province de l'Ogooué-Ivindo. Objet de ce périple, l'installation des responsables des structures locales et la sensibilisation des militants aux enjeux politiques de l'heure. De Makokou à Mékambo, en passant par Ovan et la Lopé, Alexandre Barro Chambrier s'est attelé à expliquer à ses hôtes la position prise par son parti de participer aux prochaines



Photo : Chris OYAME

La mobilisation était au rendez-vous.

Législatives. Pour lui, "un boycott reviendrait à dérouler le tapis rouge aux candidats du pouvoir". Le président du RHM a également exprimé l'ambition de son parti d'être présent dans toutes les provinces du Gabon. Convaincu "qu'il n'y a plus rien à attendre du pouvoir actuel". M. Alexan-

dre Barro Chambrier a réaffirmé l'indépendance de son parti ainsi que le caractère incorruptible de ceux qui composent la direction de RHM. C'est pourquoi, a-t-il rappelé qu'ils iront jusqu'à la "récupération du pouvoir". Il a enfin invité les Ogivins au combat pour la libération du pays par l'al-

ternance et la démocratie. Pour sa part, le secrétaire général de RHM, Michel Menga M'Essone, a indiqué qu'il ne reste aujourd'hui que deux provinces (le Haut-Ogooué et l'Ogooué-Lolo) pour achever l'implantation du parti dans l'hinterland. Non sans rappeler que ses "camarades"

et lui ont créé cette formation politique, après avoir constaté le "nauffrage" du Gabon. «Le Gabon est un bateau qui est en train de prendre de l'eau. C'est un pays malade. En voyant le pays sombrer, les filles et les fils que nous sommes, avons décidé de dénoncer cela. Nous ne pouvons pas rester



Photo : Chris OYAME

Le président du RHM a donné la position de son parti sur les prochaines élections législatives.

les bouches cousues en regardant notre pays sombrer», dit-il à chaque étape, avant de procéder à l'installation du bureau de la coordination locale de son parti. A Makokou et au nom de la population ogivine, le coordinateur provincial, Germain Nguema Nlong a noté qu'avec ces différentes installations, «l'Ogooué-Ivindo vient de recevoir un outil important pour la lutte contre la dictature, l'injustice et le mensonge. Un outil sûr pour conduire le pays vers la libération». Précisant que cet outil est le RHM qu'il promet, avec les différentes coordinations, d'implanter dans tous les coins et recoins de la province. Il a ensuite félicité et encouragé les hiérarques de son parti pour le travail qu'ils abattent sur le terrain et aux côtés de Jean Ping, président de la CNR.

Législatives/CNR

Les tenants du boycott toujours en campagne d'explication

C.O & M.A.M
Libreville/Gabon

LE week-end dernier, une délégation des tenants du boycott des prochaines Législatives au sein de la Coalition pour la nouvelle République (CNR) a animé une causerie à Ozoungue, dans le 5e arrondissement de Libreville. Celle-ci était conduite par Jean Eyeghe Ndong. Comme lors des précédentes étapes,

l'objectif était d'expliquer aux populations les raisons de leur non participation aux élections législatives prochaines. Dans ses propos, le sénateur du 1er siège du 2e arrondissement, par ailleurs président de la conférence des présidents de la CNR a indiqué que tout est d'avance "taillé sur mesure" pour que ces échéances électorales ne soient "ni fiables, ni transparentes". En outre, pour démontrer, comme toujours, les dysfonctionnements et les pro-

blèmes que connaît le pays, ces membres de la CNR ont, chacun à tour de rôle, développé des points précis. Jean Eyeghe Ndong tout en évoquant le rôle que devraient jouer les instances internationales dans le processus de la Présidentielle d'août 2016, a abordé la question du Dialogue d'Angondjè. Le natif du 2e arrondissement de Libreville a estimé que c'est également la communauté internationale qui devait "régler ces problèmes". Pour sa part, Mme Yembi de l'Alliance démocratique et républicaine (Adere) a dénoncé les nouvelles réformes du ministère de la Fonction publique. Notamment, l'émargement que

l'Etat exige à ses agents. Une mesure qu'elle n'a pas manqué de juger d'"illégal". Benoît-Joseph Mouity Nzamba du Parti gabonais du progrès (PGP) a, quant à lui, invité ses alliés de la CNR à exprimer "clairement" leur position sur leur participation ou non aux Législatives. "Ce qui se passe aujourd'hui ne doit pas vous surprendre, a-t-il déclaré. Ceux qui veulent de la cohabitation pensent qu'ils seront majoritaires à l'Assemblée nationale et Ali Bongo sera obligé de choisir le Premier ministre chez-eux. Mais Ali Bongo malin. Il a déjà taillé la Constitution à sa mesure qui lui donnera au minimum 120 députés sur 143. Là, le piège se refermera sur la pré-

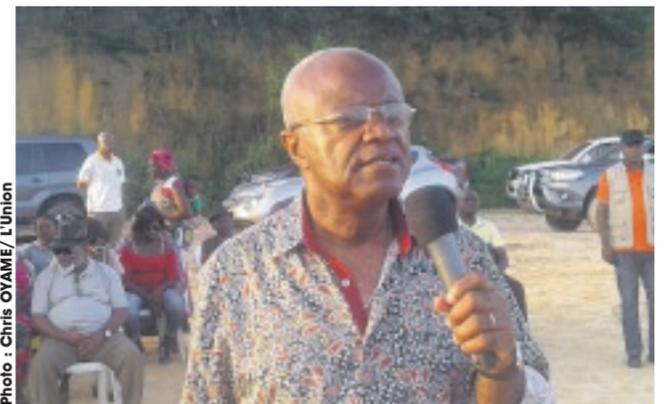


Photo : Chris OYAME / L'Union

Jean Eyeghe Ndong lors de son intervention.

tention de cohabiter avec Ali Bongo". Soulignons que cette cause a été l'occasion pour les habitants d'Ozoungue, d'énumérer le lot des difficultés quotidiennes auxquelles ils font face. Ils ont, entre autres, évoqué la dé-

gradation totale des voies de communication, l'absence d'eau et d'électricité, les tas d'immondices qui obstruent ce qui reste des routes, le manque d'éclairage public, l'insécurité grandissante, les inondations, le chômage, etc.

Nominations du 16 avril 2018 au sein des Forces de Police nationale (rectificatif)

PRÉFECTURE DE POLICE DE LIBREVILLE
Directeur de la Sûreté urbaine
Commandant Sandzat Armel, Mle Solde 607616 M en lieu et place du Commandant Wouono Charles, Mle Solde 501948 M

DIRECTION RÉGIONALE DES POLICES URBAINE ET CENTRE-OUEST
Directeur régional
Lieutenant-Colonel N'koma Georges Romuald, Mle Solde 604154 X en lieu et place du Commandant Mbadinga Nzinga Jean-Paul, Mle Solde 602720 H

COMMISSARIAT CENTRAL DE PORT-GENTIL
Commissaire
Commandant Mbadinga Nzinga Jean-Paul, Mle Solde 602720 H en lieu et place du Lieutenant-Colonel N'koma Georges Romuald, Mle Solde 604154 X

ETAT-MAJOR DES POLICES D'INVESTIGATIONS JUDICIAIRES
Directeur des Affaires criminelles
Commandant Wouono Charles, Mle Solde 501948 M en lieu et place du Commandant Sandzat Armel, Mle Solde 607616 M

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA LOGISTIQUE
Directeur des Etudes, de la Programmation et des Infrastructures
Commandant Ngoufoula-Mangouka Melissa, Mle Solde 607495 Y en lieu et place du Commandant Angassa Augustine, Mle Solde 501949 A.

Bourses d'Etudes offertes par le Gouvernement du Japon pour l'année académique 2019

1. Research Students (Etudiants- chercheurs) For 2019

(1)Durée de la bourse d'études : 2 ans (avril 2019 - mars 2021), ou 1 an et demi (octobre 2019 - mars 2021), y compris un pré-stage linguistique de 6 mois dans une université désignée par le Ministère japonais de l'Education (MEXT).

(2)Conditions principales d'acceptation du dossier de candidature

- Etre de nationalité gabonaise et être né(e) après le 02 avril 1984 ;
- Etre titulaire d'au moins un Master 1 ou avoir achevé la première année d'un Master ou avoir un diplôme équivalent (Bac + 4) au moment du départ pour le Japon

(3)Date limite de dépôt de dossier à l'Ambassade : le 06 juin 2018
Examen écrit et entretien : la date sera communiquée ultérieurement.

2. Bourses d'études pour les Bacheliers

(1) Durée de la bourse d'études :

a) College of Technology Students (Bourses d'Etudes aux écoles supérieures de Formation en Technologie) For 2019
3 ans d'études, y compris 1 an de cours intensifs de la langue japonaise, départ en avril 2019.

b) Specialized Training College Students (Bourses d'Etudes aux écoles supérieures de Formation Professionnelle Pratique) For 2019
4 ans d'études, y compris 1 an de cours intensif de la langue japonaise, départ avril 2019.

(2)Conditions principales d'acceptation du dossier de candidature

- Etre de nationalité gabonaise et être né(e) entre le 2 avril 1984 et le 1er avril 2002
- Avoir un baccalauréat

(3)Date limite de dépôt de dossier à l'Ambassade : le 29 juin 2018
Examen écrit et entretien : la date sera communiquée ultérieurement.

Pour toute demande d'informations complémentaires et dépôt de dossier de candidature, veuillez vous adresser au Service Culturel de l'Ambassade du Japon.

Ambassade du Japon B.P.2259 Libreville
Tél : +241 01.73.22.97/+241 01.73.02.35
(Accueil des candidats : le lundi, le mercredi et le vendredi :9h-12h,15h-17h)

Les conditions détaillées d'acceptation et les dossiers de candidature sont également téléchargeables à partir du site internet suivant :
http://www.ga.emb-japan.go.jp/fr/culture_etude_fr.html